L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 29 DECEMBRE.

Liste des Lettres

Restant au Bureau de la Poste, le 26 décembre.

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 8 A 10 HEURES A. M.

A

Arnaldi Louis — Aranda José — Arnaud
Aragno Ph. — Angelo — Ader Bernard
Audée Bernard — Auguste Laurent

B

Bahaira Jacques — Blanchet & Beasey — Berthe S
Bl[illegible] Chas — Blanchard Alf — Barras L
Barbot J P — Besard A Rév — Betancourt J A
Barrail A — Beaumont Y S Dr — Bernard Théo
Berta F — Brienne * Mel Mme — Bonte T
Bertin P — Beauey E & Co — Boguet Louis
B[illegible] A — Bodin M — Bosed D A
B[illegible] V — Bogliolf C Rév — Boissonney P
B[illegible] P Rév — Breyer S — Bordes Marie
Bourbot J F — Bragnione Hortense

C

Chapuis Jules — Cassero E & Co — Casenbon Paul
C[illegible] J Rév — Cherac J P — Cates C H
Charseys Mme — Cosse Louis Mme — Costera & Hunt
C[illegible] E veuve — Carmelita Ch — Claude V Mme Vv
Ch[illegible] — Constant M Ed — Corneille Chas
C[illegible] — Cornet P — Costa Antonio
C[illegible] Pierre

D

David G V E — De Rocha J A & Co — David Paul Mme
Dermott J E — De Witt William — De Mosset Mme A
D[illegible] Jules — De la Fons Jose — De Marigny G Me
D Petiville Léonce — — Detendle Louise
D[illegible] J L — Demarine A Mme — Delaune A E Mlle
D[illegible] Geo — Dewitt A P — Dedniels Teodore
D[illegible] M — Dr Merchant M — D'Homergue L C
D[illegible] O B — Dupérier A — Mme
D[illegible] — Ducros M Mme — De Bois Capt

E

E[illegible] E

F

F[illegible] Anselme — — Frère Théophile
F[illegible] H et Gammout — — Fournie Jan
F[illegible] F — Fenchi veuve — Fontaine L
F[illegible] A A

G

G[illegible] Arthur — Gametta L — Grandjean Chas
G[illegible] J M — Garnier J — Gandolfo Nellie J
G[illegible] F — Garola H y Leon — Gane Prosper
G[illegible] C Ve — Gerard Lonzo — Gosseau Marcus
G[illegible] Isidore — Goguely Vital — Gonzalles S
G[illegible] E — Guma E — Guilbert

H

H[illegible] Joseph

I—J

I[illegible] M F — Jacob François — Imard Julia Mlle
J[illegible] Ambroise — Jannin Chas — Joste Pierre
J[illegible] — Jage Adolph

K

Kreil Jules Mme Ve — Kerel J L Mme Vve
Kerr L Mme Ve — Keblear Eugène

L

La[illegible] A Mme — Lacaille S — La Rue
L[illegible] Marie A — Lasbegues F — Lesseur Theodore
L[illegible] S — Lazarevech Angelo — Landry J O
L[illegible] J — Laroque J — Landier J E
L[illegible] S — Lartigue F — Labouisse J
L[illegible] P A fils — Lafourche S Mlle — La Gard C
L[illegible] J P — Le Grand E — Leche A S
L[illegible] Urbain — Letellier N Mme — Lenoir
L[illegible] J A — Lessenier J J — Le Bourgeois F
L[illegible] E — Lionnet C & Co — Lulle Florent
L[illegible] Edgard

M

Masson Nicolas — Marquez F fils — Marginera Jos
M[illegible] Antonio — Malaegre — Masonne Giuseppe
M[illegible] L L — Marquez A B — Marie J A
M[illegible] Bernard — Michel — Montaldo Chas
M[illegible] Adele

N

Na[illegible] — Nora Mme — Nunes L [illegible]

O

O[illegible] P

P

Paris M — Patene J — Palmpaté Amélie
P[illegible] Estelle — Pell Mme — Payre R
P[illegible] — Perez D — Pitman Joseph
P[illegible] Paolo — Perez Antonio — Pini Ferdinando
P[illegible] Thérèse Mme — — Pellissari Andrea
P[illegible] Jean — Palman H

R

R[illegible] C & Son — Raphael Hermogène
R[illegible] Adolphe — Recamire H — Rouécha Eugénie
R[illegible] Jean

S

S[illegible] — Salas Claude — Samery C
S[illegible] Jos — Selvester Jos — Seghera E D
Saucier Victor — Souse Alexis — Suarez Manuel

T

Thalamas L Mme Vve — — Tapias Jean Mme
T[illegible] Victor — Toscani A — Thomas M Mme Vve
Treyra Z D — Turbarré Dr

V

V[illegible] Jean — Valss J y Rodrigues — Vienne Alfred
V[illegible] — Veuil et C Mme — Vincent J B
V[illegible] B

Z

Zanoli Antoine

W. M. SMALLWOOD, Maître de Poste.

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $220 en or. Passage dans une cabine 2d pont avant.... 185. Passage d'entrepont.... 100. Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi place. Au dessus plein entière. Les domestiques des passagers paieront les prix fixés au tarif pour les passagers d'entrepont. On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie. La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance. Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre St-Nazaire et Vera-Cruz. Pour passage, s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, Agent, 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST LAURENT,	capt. Bocandé,	Samedi 26 déc
EUROPE,	capt. Lemaire,	Samedi 9 janv
VILLE-DE-PARIS,	capt. Surmont,	Samedi 23 janv
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 6 fév.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS: *Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.* Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88. Troisième cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits. On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York. 9nov—12 V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	.....	$100
A Londres,	do	105
A Hambourg,	do	110
Au Havre et à Brême,	do	110
A Paris,	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$ 35
A Londres	40
A Havre et à Paris	47
A Brême ou Hambourg	45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales. Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS
Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barenos, partiront de

la Nlle-Orléans	du Havre	de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
SAXONIA, 10 Fév.	4 Janv.	31 Déc.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg. Prix des passages suivants:

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine	$150 00	Première cabine	$165 00
Deuxième cabine	112 50	Entrepont	45 00
Entrepont	40 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première cabine, $50 en papier. | Entrepont, $20 en papier. Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent. MAURY & CO., Agents de passage, 161 rue de la Commune. WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 63 rue Carondelet. D. ERDMANN, Havane. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, 25 aout— No 6, rue Barclay, New-York.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK.............Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN...............Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre	vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE.—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême: Première chambre.......en or — $165. Entrepont.........en or — 45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première chambre, en monnaie courante $30. Entrepont " 20.

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, 13 aout—6m Rue de l'Union, No 42.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Salomon et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, avis étant donné à l'avance par tous les bateaux à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

1erdec— G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L. GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L. MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le steamer CRESCENT CITY, Commandant, Wm Weir, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, 7 janvier à 8 heures A. M.

Ces steamers ont d'excellents appartements. Chambres................$60 00. On signe des bills de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le SHERMAN suivra le CRESCENT CITY et partira DIMANCHE, 10 janvier à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer MARIPOSA, W. L. Berry, commandant. Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse le DIMANCHE, 3 janvier, à 8 heures A. M. Passage.....................$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE. Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 4 mai—1an Rue Carondelet, No 41.

La Côte et le Bayou Lafourche.

ARRANGEMENT D'HIVER.—Service deux fois par semaine. Pour Lobdell's Store, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères de la côte.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine V. S. Beranco, commis Leo. Bayhi et J. M. Hodgkinson, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., et les DIMANCHES, à 9 heures du matin. Il part de Lobdell's Store tous les JEUDIS et descend le fleuve de jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAS. LEAKE, 27déc—1m No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Ligne du Crescent entre la Nlle-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte.

Le beau bateau à vapeur FLICKER, capt. Duval Comaux (N. Z. Dupuis, commis) part de la Nlle-Orléans pour les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la nuit. 2 déc—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS. 14 déc—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Aucoin, commis P. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport. Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3déc—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt DIEVART, commis T. NICOLA, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 22nov—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez.—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent, 5 déc— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se reliera à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coutreau", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE, 3 déc— No 33 de la rue Natchez.

Pour Mandeville.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de O. A. Landing à 6½ heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle. Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncta. COHEN M. SORIA, agent, 23avril—1an 18 et 20, rue Union.

Pour la Rivière Rouge.

PAQUEBOT DU SAMEDI,

Pour la Rivière Rouge.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

POUR CAMPTE, Natchitoches, St-Maurice, les débarcadères Pareron, Montgomery, Durand, Baxton, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Plaisance, Cottile, Alexandrie, Echo; les débarcadères Norman, Barbin et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur ST-NICHOLAS, capitaine John C. Dowty. Wm. Culbertson et Thos. J. Dowty commis. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. H. LORD, agent, 10 déc—1m No 70 de la rue Gravier.

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau.—Le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine E. E. Splane, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin à 10 heures. 11déc—

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré, et tous les débarcadères de la côte la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau, ANNIE WAGLEY, W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la rue Bienville, ou à 8 déc— J M JOHNSTON, 25 Vieille-Levée.

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P M.—Pour Grand Ecore St-Maurice Montgomery—(Pressant du fret pour les débarcadères Bondieu) Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRITTON & CO, No 88 de la rue de la Commune, ou à GEO. H. LORD, 18oc— No 70 rue Gravier.

La Côte et Bayou Sarah.

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. E. Greathouse, commis A. J. Reid, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. O. MELANÇON, 29 aout. No 11 de la rue Conti

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 282, Esplanade, encoignure Prieur. Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français. Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8. La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 aout—6m

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868. Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution. 12aout—6m

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts, PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures. Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h. INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles. Classes du jour.............. de $3 à $ par mois. Classes du soir................ de $5 " 19mai—1an

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 10juillet—

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 2 heures. 14 janv—1an

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés pouvant disposer ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ladite morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 15 pour cent leur serait assuré.

Les familles peu aisées qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non seulement un bon intérêt de leur argent, mais en outre, quelques autres avantages de plaisir ou d'utilité. Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 5nov—

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, 5fev—1an Propriétaire.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8, Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c. Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, AUTORISÉ PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE

"L'expérience m'a démontré qu'aucune préparation ferrugineuse n'est mieux tolérée que le FER QUEVENNE au restant dans les limites des doses très modérées." BOUCHARDAT, *Annuaire de thérapeutique, 1863.*

10 CENTIG. *Mesure de dosage.*

Le FER QUEVENNE se vend, en flacons de 100 mesures, 3 50; 200 dragées, 3 00; 100 dragées, 3 00. Dépôt général chez Emile Genevoix, No 14 rue des Beaux-Arts, à Paris, et dans toutes les pharmacies. Exiger le Cachet Quevenne et la marque de fabrique ci-dessus.

Le FER QUEVENNE s'emploie dans tous les cas où les ferrugineux sont indiqués: il ne noircit pas les dents; c'est la préparation ferrugineuse la plus active, la plus agréable et la plus économique; souvent un flacon suffit pour guérir une chlorose.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLEANS: MM. DUCONGÉ, MAUNSELL et BOGEL, droguistes; MONTEUSE, DELOCHE, SCHAWS, et L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies de la Louisiane.

L. LEGRAND

PARFUMEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE. *Paris, 207, rue Saint-Honoré, Paris.*

Parfums nouveaux ESS. ORIZA adoptés pour la Fashion.

Ayant obtenu la Médaille de mérite à l'Exposition universelle de Paris, 1867.

Oriza-Lys,	Oriza Derby-Fashion,	Oriza suave.
Oriza B. Legrand,	Oriza de l'Exposition,	Oriza de la Caroline,
Oriza de la Floride,	Oriza mignon,	Oriza souverain,
Oriza fleuri,	Oriza royal,	Oriza Ylang-Ylang,
Bouquet de foin frajch. coupé	Jockey Club,	Fleurs de France,
Lys de la vallée,	Héliotrope du Japon,	Miel d'Angleterre,
Mousseline de l'Inde,	Parfums de la Cour,	Bouquet de l'Impératrice.

Dépôt central à la Nouvelle-Orléans: DUCONGÉ et chez tous les parfumeurs.

INJECTION CADET

La SEULE qui, sans autre remède, guérisse radicalement, promptement et sans danger le rétrécissement les écoulements, anciens et récents.—Certificats des premiers médecins de Paris.

Le *Dépuratif* HERPÉTINE DUREL guérit les maladies de la peau.—Paris, 7, Boulevard Denain.—Dépôt à New York, chez MM. J. Milhau et Cie.—Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé.

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les Fièvres et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les convalescences, appauvrissements du sang, pâles couleurs, pertes d'appétit, digestions difficiles, etc. Chaque bouteille est accompagnée d'une notice et porte le cachet GILBERT SEGUIN. A Paris, pharmacie GILBERT SEGUIN, 378 rue St-Honoré.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste; chez MM. MAUNSELL & CIE., L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un rapport officiel, contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHE et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons le grand *Laënnec*, *Guersant*, de l'Hôpital des Enfants, *Vauquelin*, directeur de l'Ecole de Pharmacie et autres médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste; chez MM. MAUNSELL & CIE, L. CASTEL, O. ROBIN, 48 Royale, et dans toutes les pharmacies.

ETABLISSEMENT THERMAL DE

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

Administration: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE.

PASTILLES DIGESTIVES.

Ces Pastilles sont indispensables aux personnes qui habitent les Colonies.

Elles sont préparées avec les Sels des Sources et s'emploient à la dose de 7 ou 8 avant ou après le repas. Elles évitent les aigreurs et pesanteurs d'estomac, et sont indispensables dans tous les cas si fréquents de digestions difficiles, lentes, pénibles, laborieuses.—Ces Pastilles sont fabriquées sous la Surveillance et le CONTROLE DE L'ETAT.

VICHY — FORME ET INSCRIPTION DE LA PASTILLE CONTROLÉE PAR L'ETAT. — VICHY

Elles se vendent par Boîtes de 300 Grammes.

VENTE ET EXPEDITION DE TOUTES LES EAUX MINERALES

DÉPOTS à la *Nouvelle-Orléans*: CHURCH & DRUILHET, 133, Gravier St.; MAUNSELL & BOGEL et DUCONGÉ, Droguistes.—A *New York*: BOUCHE FILS, 37, Beaver St.; E. FOUGERA, North William St.; MM. JOHN MILHAU & Cie, Broadway.

OPPRESSION. ASTHME, SUFFOCATION,

toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires.—Toutes les pharm. 1 fr. la Bte PARIS, J. ESPIC, 8, rue d'Amsterdam. *Exiger cette Griffe ci-contre sur chaque Cigarette.*

Chez M. DUCONGÉ, droguiste, et M. MAUNSELL & Co. No 21 rue de Chartres.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris. — **PILULES D'IODURE DE FER & DE MANGANÈSE DE BURIN DU BUISSON** — *Pharmacien, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.*

Le traitement des affections chlorotiques, ou scrofuleuses est toujours lent, souvent même il y a insuccès ou intolérance avec les préparations ferrugineuses ordinaires; les recherches des professeurs Hannon de Bruxelles, Gensoul et Pétrequin de Lyon, Berzélius et Trousseau de Paris, ont démontré que l'on devait attribuer cet état fâcheux à l'absence dans le sang du manganèse qui doit s'y trouver toujours, conjointement avec le fer. Ces Pilules viennent donc remplir une lacune importante dans la thérapeutique, et c'est à ce titre qu'elles ont eu l'approbation de l'Académie de médecine et des principaux corps savants. Elles sont employées avec un succès toujours assuré, contre les *pâles couleurs*, les *maux d'estomac*, *l'appauvrissement du sang*, *l'irrégularité de la menstruation*, et doivent être préférées aux pilules d'iodure de fer simple, dans toutes les affections anémiques, scrofuleuses, cancéreuses ou de nature syphilitique.

Dépôt à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansell et Bogel, Monteuse, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES VÉGÉTALES AU MATICO GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Ces Capsules à enveloppe de gluten, contiennent le baume de copahu associé à l'essence de Matico (arbre du Pérou), et constituent un remède infaillible contre la gonorrhée. Elles agissent sans fatigue pour l'estomac et ne provoquent jamais les renvois et les nausées qu'occasionnent les capsules ordinaires; elles ont l'immense avantage de ne pas communiquer d'odeur aux urines. C'est à ces différents titres qu'elles sont supérieures aux capsules de copahu, cubèbe, etc.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansell et Bogel, Monteuse, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES-MOTHES

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris.—Médaille d'honneur 29, rue Sainte-Anne, Paris.

Traitement facile et le plus sûr des Maladies contagieuses. ATTESTATIONS nombreuses des Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris. *Pour éviter les contrefaçons*, exiger que l'étiquette du dessus de boîte porte dans la pâte même du papier les initiales M. L. et Cie, et l'étiquette du dessous le nom MOTHES.—Dépôt dans les principales Pharmacies.

1867 — PARIS — **DENTIFRICES PERFECTIONNÉS** DU DOCTEUR **J.V. BONN**

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice

Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues;—au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent. (Vinaigre de toilette.) Chez MM. Ducongé, Maunsell et Ce, et tous les Parfumeurs et Pharmaciens. GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

SAVON GLYCÉRINE pour blanchir et adoucir les mains. 2 fr. la boîte de 3 pains.

EXTRAIT de JUS DE LIMON et de GLYCÉRINE, pour nettoyer les Cheveux et les rendre souples et brillants. 2 fr. 50.

VINAIGRE RIMMEL, d'un arome délicieux, pour la Toilette et les Bains. 1 fr. 50.

ALMANACH parfumé et illustré, 50 cent.; franco, pour 55 cent.

EXTRAITS d'Odeur: Ess. Bouquet, Violette, Soie souveu, etc. 2 fr.

COSAQUES à l'Eau de Rose, surprise amusante pour dîners, bals et soirées. Bres. 3 fr.

COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.

ARTICLES nouveaux et élégants pour Etrennes et Cadeaux.

96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.

DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 17.

Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste; MM. MAUNSELL & BOGELL, 45 rue des Magasins; M. SCHWAB, de Chartres.

PATE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODEINE.

Préconisés par tous les médecins contre les *Rhumes*, la *Grippe* et toutes les *Irritations de la Poitrine.*

AVIS.

Des contrefaçons blâmables excitées par le succès du *Sirop* et de la *Pâte de Berthé*, nous obligent à rappeler que ces produits ne sont vrais qu'autant qu'ils portent la signature ci-contre. *Berthé*

Pharmacien, Lauréat des hôpitaux, 151, rue Saint Honoré, A LA PHARMACIE DU LOUVRE.

A NEW-YORK: chez MM. J. MILHAU, Broadway, et chez les principaux pharmaciens de l'Union. A la NOUVELLE-ORLEANS, chez DUCONGÉ.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin pendant plusieurs mois sans affaiblir les malades et sans troubler les fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et ininterrompues demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 360 pages (en français). Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine ces explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments non purgatifs dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

Copahu par CAPSULES RAQUIN.

DE PARIS. Après avoir traité 100 malades et obtenu 100 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré qu'elles étaient supérieures à toutes les autres préparations.—Pour éviter les contrefaçons, exiger le nom de l'inventeur RAQUIN sur chaque flacon, qui est enveloppé avec le rapport de l'Académie, écrit en 3 langues. Dans les principales pharmacies de l'Amérique, où se trouvent aussi les vésicatoires et le PAPIER D'ALBESPEYRES.—Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York, M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

DRAGÉES GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1858, que les Dragées de Gélis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie., No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, MM. Maunsell et Bogel, droguistes rue de Chartres, MM. Louis Castel et Schwab, pharmaciens; à New-York, chez M. Fougera et M. J. Milhau, Broadway; à Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes et dans toutes les pharmacies.

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours,—contre les Engorgements et les Pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépot: Pharmacie Labélonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la NELLE ORLÉANS, chez M. DUCONGÉ, droguiste; MM. MAUNSELL et BOGEL, droguistes, rue de Chartres, LOUIS CASTEL et SCHWAB, pharmaciens; à NEW-YORK, chez M. FOUGERA et M. J. MILHAU, Broadway; à MEXICO, chez M. VAN DEN WYNGAERT et M. MARIA DA, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

DRAGÉES DE CUBEBINE AU COPAHU DE LABELONYE

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du *Poivre de cubèbe* uni au *Copahu* pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les *Ecoulements blennorrhagiques* les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubebe ou au Copahu pris isolément.

Dépot: Pharmacie Labélonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris

A la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres; MM. MAUNSELL et BOGEL, droguistes, rue de Chartres; LOUIS CASTEL, et SCHWAB, pharmaciens; à New York, chez M. FOUGERA et J. MILHAU, Broadway; à MEXICO, chez M. VAN DEN WYNGAERT et MARIA DA, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

SIROP DIGITALE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les Médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.)

Dépot: Pharmacie Labélonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la Nouvelle Orléans, chez M. Ducongé droguiste; MM. Maunsell et Bogel, droguistes, rue de Chartres; Louis Castel et Schwab, pharmaciens; à New York, chez M. Fougera et M. J. Milhau, Broadway; à Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie
DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. B. Pothier,
H. Zuberbier,	Wm McCulloch,
L. N. Marks,	Wm Creevy,
E. F. Schmidt,	T. K. Finley,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCoard,	John C. Sinnott.
I. Caulfield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..................Président.
W. S. PIKE......................Vice-Président.
R. W. YOUNG.....................Secrétaire.
L. A. FOURNIER..................Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
R. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 130 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irritabilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité! Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. F. DUCONGÉ, Agent
5nov— rue de Chartres, No 89, Nlle-Orléans

AGENCE GENERALE

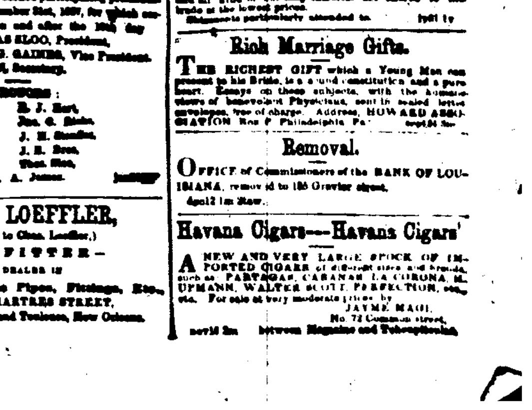

Bureau de vente de Marcus de Forgeais Fils de Alphonse Cahuzac, Champagne Cha Heidsieck, Porto de E. Omaes.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
8fév—1an 37, Vieille Levée

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL............................$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed. Rigney,
R. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Dolhonde,	D. B. Penn,	W. S. Schmidt,
Geo. A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président. ST-CLAIR DEARING, Ag. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr E. A. Molo, — Dr S. Choppin,
Dr C. E. Lemonnier, — Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, — Dr W. C. Nichols,
G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes dotales à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaités. 18avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867.......................$[illegible]
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c., payées dans la même période...................$217,[illegible]
Actif le 31 décembre 1867.......................$[illegible]

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	R. E. Conveaux,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. H. May,
S. P. Ethell,	John F. Moore,	Robert Hare,
Wm M. Perkins,	J. R. Isenboar	Jos. A G. Rogers.

12 Ne—11 m 1-1 2 oam

LA

COMPAGNIE NATIONALE
DE
TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopoles actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle ci des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississipi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée, Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, ce Sept—3 m L1 21M J S

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE.

57..............Carondelet..............57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif..............................$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..............................$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits. 29 sept—6m

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868		$134,198 [illegible]
Savoir: Primes d'incendie	$99,880 43	
Primes de mer	20,298 21	
Primes de rivières	25,013 70	134,198 [illegible]
En moins—Primes remboursées	2,893 36	
Primes non expirées	14,460 00	16,843 [illegible]
Montant net des primes		$107,354 [illegible]
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	$12,283 30	
Pertes sur mer	14,419 16	
Pertes sur les rivières	17,400 36	
	$45,301 85	
Réassurances	9,289 00	
Quinze pour cent de réduction	11,708 72	
Taxes et revenu intérieur	6,394 22	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profit et pertes	19,341 50	91,740 [illegible]
Bénéfice net		$15,610 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets recevables	$17,663 [illegible]
Primes en voie de perception	12,382 47
Prêts garantis	4 631 13
Prêts sur hypothèque	15 600 00
Placé en actions de banques	44,31[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Company	7,300 00
Actions du Good Intent Towboat Company	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	6,31[illegible] 00
Scrip des Compagnies d'Assurance	17,3[illegible] 50
Propriété foncière	9,945
En caisse	20,94[illegible] 41
Billets de souscription	23,94[illegible] 66
	$150,39[illegible] 88

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1868. S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bercier,	A Baldwin,	D P Logan,
Chas J Leeds	A Palacio,	J Zolley,
D Benlagey,	William Heyl	S Cambon
E H Harris,	Alex Marks,	A Tertrou,
J Lepana,	D L Kernion,	J Dugas,
L H Gardner,	W B Conger,	G S Blancand,
Thos Riola,	A Elmer Bader,	M J Hauch,
la McGregor,	A D Grieff,	E Ganucheau,
A Bonnafon,	F Leborde,	A Waldhien,
Hopkins,	S Herrmann,	C H Mouton,
Pothier,	E Bordelois,	E F Mioton,

dot—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun Nlle-Orléans, 29 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31décembre 1867, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$492,472 55	
Sur les risques de mer	65,[illegible] 24	
Sur les risques de rivières	59 466 24	
	$617,[illegible] 71	
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,666 00	$684,[illegible] 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 88,419 00	
Primes remboursées pour 1867	2,595 04	$ 63,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867		$321,675 67
Pertes payées dans la même période		
Sur les risques d'incendie	$33,061 12	
Sur les risques de mer	89,641 76	
Sur les risques de rivières	86,022 34	$108,715 22
Plus, réassurances	$ 2, 75	
Escompte de prime	49,[illegible] 57	50,[illegible] 00
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins		71,619 21
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dus en 1868 y compris les balances		46,213 10
		$284,[illegible] 3
Bénéfice net		$ 37,161 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Six cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80 c	$167,[illegible] 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c	86,[illegible] 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c	71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c	4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc	162,[illegible] 00
Prêts sur garantie	25,000 00
Prêts sur hypothèque	30,000 00
Effets à recevoir	11,205 26
Primes dues et en voie de la perception	47,152 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,690 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés	12,500 00
En caisse	89,374 41
	$767,[illegible] 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 29 janvier 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés, de cet, en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Richs,
S. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
R. Binnea,	J. S. Bros,
J. O. Sarelli,	Thos. Sloo,
Thos A James	

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris ce primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$812,804 48	
Sur les risques de mer	298,764 17	
Sur risques de rivières	40,349 62	
Total	$1,151,[illegible] 22	
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868	$226,947 00	
Primes remboursées	28,471 07	$250,318 07
Montant net des primes le 31 mai 1868		$901,644 15
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	$271,226 27	
Sur les risques de mer	173,946 56	
Sur les risques de rivières	45,939 95	
	$491,[illegible] 91	
Taxes	26,013 61	
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêt	$106,292 84	$624,314 36
Bénéfice net		$277,329 50

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$139,617 87
Billets garantis par hypothèques	675,807 32
Billets garantis par nantissements	89,147 29
En caisse	128,473 24
Actions de banques et de chemin de fer	304,209 [illegible]
Primes en voie de perception	80,753
Bons de la ville	22,000 00
Effets à recevoir	127,154 79
Scrips de Compagnies d'Assurances	40,885 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"	5,000 00
Actions de "Marine Dry Dock"	2,700 00
Actions "Merchants Exchange"	1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co."	250 00
Bons de l'Etat	1,500 00
Total	$1,486,[illegible] 16
En moins. Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain	$101,346 15
35 0/0 du scrip de 1859 payable en juillet	70,875 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	226,947 00 — $399,168 90
Actif net	$1,087,645 [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868. PAUL W. COLLENS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier mardi prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, a second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Pouts
M Puig,	David McCoard,	S Z Relf,
Chas. Sagory,	J J Fernandez,	L F Generes
P S Wiltz	J Morgan Hall	10 juin

SIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$[illegible],122 32	
Primes de mer	34,852 36	
Primes de rivières	177,304 33	
		$[illegible],779 33
Total net des primes		$447,[illegible] 39
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 39,300 08	
Pertes de mer	27,074 06	
" rivières	25,372 47	
Taxes payées	28,013 54	
Payé—réassurances et compte au Bon de scrip	80,198 30	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc	67,649 03	
		$[illegible] 13
Bénéfice net		$[illegible] 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir	$ 37,494 26
Prêts sur bonnet hypothèques	68,343 32—105,837 58
En caisse	$104,577 34
Prêts garantis par actions sur demande	63,400 00—$ 167,977 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,290 00
Propriétés foncières	75,800 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,062 42—$ 131,272
Bons consolidés de la ville	$30,000 00
Bons de la ville	96,800 00
Actions de Banques et autres	196,957 17—$328,817 17
Coupons pour bons de la ville, échus	$8,400 00
Dû pour prime et en voie de perception	41,860
	$779,014 6
La Compagnie possède également:	
Billets suspendus, actions et bons	$486,385
Compte de scrips forfaits	7,369
Intérêts non réclamés	$7,900 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice pour l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN	P. H. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OBER,
F. SIMMS,	A. THOMPSON,
HE PHELPS.	

A. Thomson & Co.,

SUGAR, SYRUP AND MOLASSES REFINERS —AND— IMPORTERS AND DEALER In Foreign and Louisiana SUGAR AND MOLASSES, sept 1y 43 Tchoupitoulas Street.

THE NATIONAL

TELEGRAPH
COMPANY.

A new enterprise to be know as the National Telegraph Company has been organized with valuable franchises conferred by a recent act of Congress, for the purpose of establishing Trunk lines of Telegraph on all the principal railroads and mail routes in the United States. The stock is to be issued upon the same principle as that of the Merchants' Union Express Company, which recently commenced operations. The design is to interest the entire business community in the enterprise. This is done, not so much to dispose of the stock as it is to secure the business of the country through which the lines pass.

The Capital is to be

$10,000,000

In 100,000 Shares of the par value of

$100 Per Share.

But the actual amount to be paid in Cash is

$35 PER SHARE.

And this amount is to be paid as follows: One per cent at the time of subscribing, and no more, until the entire capital has been subscribed, and then no calls to be made by the Board of Directors; instalments not to exceed five per cent per month. When thirty-five per cent of the par value of the shares has been paid, certificates of stock will be issued. This will give the Company a paid up

Cash Capital of $3,500,000,

Which will be sufficient to duplicate lines to all, or nearly all, the paying points reached by the present monopoly.

The present telegraph Companies of the country have been consolidated into one huge monopoly, and are now earning over six millions of dollars per year, or over one hundred per cent on the actual cost of their lines, their present capital having been watered over one thousand per cent.

The National Telegraph Company have a recognition from the United States Government of the importance of their enterprise, with a grant of the most valuable franchises ever conferred upon a Telegraph Company. No competing line has ever had the right now granted by Congress to this Company to construct and operate lines over every Railroad and Mail Route in the United States. The position of this Company differs from that of any company ever before organized. The question of the right way is forever settled.

The Stockholders of this Company cannot be sold out or transferred to any other Company. The act of Congress under which this Company has been organized, prohibits any transfer of the franchise granted.

CALLS—HOW TO BE MADE.

One per cent of the Stock will be required on subscribing, and subsequent calls, not to exceed five per cent per month, will be made by the Board of Directors, from time to time, as may be necessary, any supply funds to construct and equip the lines; but no calls will be made after the one per cent is paid until the entire Capital Stock shall have been subscribed.

ACTUAL CAPITAL REQUIRED.

The Company confidently believe that thirty-five per cent of the Capital Stock will construct and fully equip

25,000 Miles Of Wire,

Which will connect all the commercial centres and important places in the United States. This opinion rests upon the most reliable estimates and responsible offers to construct and equip the lines.

The National Telegraph Company is organized under the laws of the State of New York and franchises conferred by an act of Congress, approved July 24, 1866:

President—GEORGE B. SENTER, of Cleveland, Ohio.

Vice President—ROBERT SQUIRES, of New York City.

Secretary—GEORGE B. WALTER, of New York City.

COMPANY'S OFFICE,

Nos. 64 and 66 Broadway, New York.

A limited amount of the Capital Stock of this Company is allotted to this locality, and those having an opportunity, and subscribing, will be placed upon equal terms with its corporators, and will secure the interest in all franchises which have accrued or may hereafter accrue to the Company from any and all sources.

Subscriptions will be received by

DANIEL EDWARDS,

Resident Director for the States of Alabama, Mississippi, Texas and Louisiana, 28, 30 and 32 New Levee street, New Orleans, La.,

—OR—

D. WEBSTER,

At the office of R. G. Dun & Co., No. 70 Canal street.

Parties subscribing to the Stock will communicate the same by letter to the Resident Director, DANIEL EDWARDS, of this city, at the time of subscribing. sept—3m eod.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May 1868, including unearned premiums of the previous year:

On Fire Risks	$ 812,804 48	
On Marine Risks	298,734 17	
On River Risks	40,349 62	
Total Premiums		$1,151,[illegible] 22
Less Premiums Unearned 31st May, 1868	$226,947 00	
Return Premiums	28,471 07—$ 250,318 07	
Net Earned Premiums 31st May, 1868		$ 901,644 15
Losses paid:		
On Fire Risks	$271,226 27	
On Marine Risks	173,946 56	
On River Risks	45,939 95	
	$491,[illegible] 91	
Taxes	26,013 61	
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest	106,292 84—	624,314 36
Net Profit		$ 277,329 50

The Company have the following assets.

Real Estate	$ 139,617 87
Notes Secured by Mortgage	675,807 32
Notes Secured by Pledge	89,147 29
Cash on hand	128,473 24
Premiums in course of Collection	80,753 6[illegible]
City Bonds	22,000 00
Bank and Railroad Stocks	104 200 00
Bills Receivable	127,154 79
Scrips of Mutual Insurance Companies	40,885 00
Stock of Vallette Dry Dock Company	15,000
" Levee steam Cotton Press	5,000 00
" Marine Dry Dock	2,700 00
" Merchants Exchange	1,000 00
" Lightering and Wrecking Co.	1,000 00
" Louisiana Equitable Life Ins. Co.	250 00
State Bonds	1,500 00
Total	$1,486,414 16
Less:	
Unclaimed interest and interest payable in July next on all outstanding Scrips of the Company	$101,346 15
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1859, payable in July	70,875 75
Unearned Premiums 31st May, 1868	226,947 00—$399,168 90
	$1,087,645 26

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1859, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS.

John Pemberton,	P. Maspero,	David McCoard,
M. Puig,	L. F. Generes,	Pierre Pouts,
Chas. Sagory,	John Morgan Hall,	S. Z. Relf,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez.	

jul9 1f

INSURANCES.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 29th February, 1868		$[illegible] 4
Viz—Fire Premiums	$[illegible]	
Marine Premiums	103,166 76	
River Premiums	162,037 15	$[illegible]
Less Return Premiums	$ 4,[illegible] 75	
Less Unearned Premiums	65,[illegible] 00	$ 69,[illegible] 7
Net Earned Premiums		$[illegible]
Losses Paid:		
Fire Losses	$ 62,[illegible] 26	
Marine Losses	104,[illegible] 70	
River Losses	54,[illegible] 00	
	$[illegible] 14	
Discount in lieu of Scrip	54,[illegible] 66	
Taxes and Internal Revenue	24,741 36	
Expenses, Rent, etc., less Discount Account	22,[illegible] 66	
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1868	37,777 30	$[illegible] 70
Reserved for Unadjusted Losses		$ 11,[illegible]

The Company have the following Assets, which in the Report of the Finance Committee of the Company unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after all due allowances and deductions are made to be equivalent to a Cash Capital of $[illegible], viz:

Invested in Real Estate	$ [illegible] 11
Invested in Mortgage on Real Estate	[illegible]
Invested in City and other Bonds	[illegible]
Invested in Bank and other Stocks	[illegible]
Invested in Scrip of Insurance Companies	[illegible]
Loaned on Pledges	[illegible]
Bills Receivable	[illegible]
Premiums in course of Collection	87,[illegible] 77
Cash on hand	111,[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 3rd day of March, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.

TRUSTEES:

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lescourt,
Geo. A. Fosdick,	Frank Williams,
E. Brugier,	Thomas Byrne,
Chas. Lafitte,	John Thornhill,
John S. Monnell,	W. A. Violett,
P. Anderson,	Hugh Macdonald,
Alfred Kearny,	Wm. H. Pinckard,
A. Pratiche,	John S. Wallis,
Geo. W. Dunbar,	George Rostos,
R. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson,	E. S. Pothier,
Amb'd Montgomery,	John Minon, Jr.,
Henry J. Vose,	E. Flagg,
E. Marquese,	James Gallier,
Chas. Welcham,	Rudolph Sieg,
E. F. Given.	

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE—
Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 23, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868:

Fire Premiums for year	$[illegible],122 32	
Marine Premiums for year	34,852 36	
River Premiums for year	177,304 33	
		$[illegible],779 33
Total net earned Premiums		$447,[illegible] 39
Fire losses paid and estimated	$ 39,300 08	
Marine	27,074 06	
River	25,372 47	
Paid Taxes	28,013 54	
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip	80,198 30	
Paid interest, return premiums, general expenses, and discount, etc	67,649 03	$[illegible],919 13
Net Profits		$[illegible] 1
The Company have the following Assets		
Bills Receivable	$ 37,494 26	
Loans on Bonds and Mortgage	68,343 32—	$ 105,837 58
Cash on hand	$104,577 34	
Loans on pledge of stocks on time	63,400 00—	$167,977 34
Loans on pledge of stocks on time	$ 11,290 00	
Real Estate	75,800 00	
Scrip of other companies and scrip account	45,062 42—	$131,[illegible] 42
Consolidated City Bonds	$ 30,000 00	
City Bonds	96,800 00	
Bank and other stocks	196,957 17—	$323,857 17
Coupons for City Bonds past due		$8 400 00
Due for premiums in course of collection		41,860 00
		$779,[illegible]
The Company have also—		
Suspended Notes, Stocks and Bonds		$486,385 21
Forfeited scrip account		7,369 34
Interest uncalled for	$7,900 25	

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 23d day of May, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

DIRECTORS:

John Watts,	C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman,	P. H. Foley,
Wm. Edwards,	A. G. Ober,
F. Simms,	A. Thompson.
John Phelps.	

may28 tf

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE Co., New Orleans, 29d Jan., 1868.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31st, 1867.

Amount of Premiums for the year ending 1st December, 1867, viz:		
On Fire Risks	$[illegible],471 55	
On Marine Risks	65,[illegible] 24	
On River Risks	59,466 24	
		$[illegible] 71
Add unterminated risks, of 1866		66,666 00
		$[illegible] 71
Deduct unterminated risks for 1867	$[illegible],419 00	
Return premiums for 1867	2,595 04	$ 63,014 04
Net earned premiums 31st Dec., 1867		$[illegible] 67
Losses paid during same period, viz:		
On Fire Risks	$33,061 12	
On Marine Risks	39,641 76	
On River Risks	36,022 34	
		108,715 22
Add re-insurance	2,597 75	
Dis. on Prem	48,[illegible] 57	
		50,[illegible] 00
Expenses, Taxes, Rent Account, Profit and Loss, etc., less discount and interest		71,619 21
Reserved payment of interest on scrips due in 1868		46,213 10
		$284,[illegible]
Net profits		$ 37,161 83

The Company have the following Assets, viz:

Two hundred and nine Consolidated City Bonds valued at 80c	$167,200 00
One hundred and twenty-four N. O. J. and G. N. R. R. City Bonds, valued at 70c	86,800 00
One hundred and two N. O., O. and G. W. R. R. City Bonds, valued at 70c	71,400 00
Twenty-five Pontchartrain R. R. City Bonds, valued at 70c	17,500 00
Four Opelousas R. R. State Bonds, valued at 50c	2,000 00
Six Mexican Gulf R. R. State Bonds, valued at 50c	3,000 00
Nine Vicksburg, S. and Texas R. R. State Bonds, valued at 50c	4,500 00
Bank and Gas Stocks, etc	162,[illegible] 00
Loans on Pledge	25,000 00
Loans on Mortgage	30,000 00
Bills Receivable	11,205 26
Premiums due in course of collection	47,152 02
Scrips of other insurance companies	12,690 00
Uncurrent funds	4,000 00
Coupons on City Bonds due, not collected	12,500 00
Cash on hand	89,374 41
	$767,[illegible] 41

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 29d day of January, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits, on and after the second Monday of February next. And they have further declared a Scrip dividend of Thirty Five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1867, for which certificates will be issued on and after the 16th day of March next.

THOMAS SLOO, President,
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart,
Henry Renshaw,	Jno. C. Richs,
S. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
R. Binnea,	J. S. Bros,
G. Barelli,	Thos. Sloo,
	Thos. A. James.

JULIUS LOEFFLER,

(Successor to Chas. Loeffler,)

— GAS FITTER —

AND DEALER IN

Gas Fixtures, Gas Pipes, Fittings, Etc., NO. 196 CHARTRES STREET, Between St. Louis and Toulouse, New Orleans. aug6 1y

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIEET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month mos.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twenty	100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

N. O. Mutual Insurance Company.

EIGHTH ANNUAL STATEMENT

Premiums during the year ending 31st December, 1867.		
On Fire Risks	$[illegible] 16	
On Marine Risks	66,[illegible] 44	
On River Risks	22,760 61	
Total Premiums		$[illegible] 41
Less: Premiums unearned 31st December, 1867	$[illegible] 00	
Return Premiums	4,[illegible] 41	$[illegible] 41
Net earned Premiums		$[illegible] 00
Losses:—		
On Fire Risks	$ [illegible] 62	
On Marine Risks	61,[illegible] 66	
On River Risks	19,[illegible] 44	
	$[illegible] 22	
Taxes	11,[illegible] 00	
Salvage	3,574 21	
Expenses, less interest account	10,[illegible] 00	
Interest on Scrips	24,[illegible] 00	
		$[illegible] 04
Profit		$ 97,[illegible] 16
The Company have the following assets:		
Bills receivable for Premiums	$ 8,[illegible] 21	
Notes secured by pledge and mortgage	[illegible] 00	
Due for premiums in course of collection	[illegible] 00	
Gas Light Co., City R. R. Co. Stocks, City Bonds, etc	100,[illegible] 00	
Scripts of sundry Mutual Insurance Companies	20,126 00	
Cash on hand	22,777 00	
	$[illegible] 04	
Less: Depreciation on the above	92,[illegible] 00	
Net		$[illegible] 6
Less: Unearned interest on Scrips	$ 7,[illegible] 76	
Interest payable on outstanding Scrips	26,[illegible] 00	34,[illegible] 76
		$[illegible] 40

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 11th day of January, 1868.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Directors have resolved to declare a scrip dividend of thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1867, for which certificates will be issued on and after the second day of March, and have further resolved, to pay six per cent on the outstanding certificates of scrip on and after the second Monday of March, 1868.

—DIRECTORS—

George Urquhart,	Chas. Lafitte,
A. Rochereau,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schriber,
T. R. Blanchard,	John Ganche,
Wm. Stevens	W. T. Williams,
J. A. White,	J. Tuyes.

Office—111 Canal street. Jan17 1m eod 1y

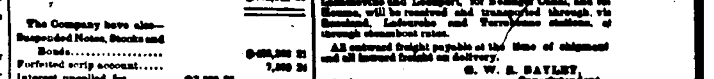

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS AND WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 A. M.

Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.

Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinsville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M., at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Schaeffer Canal, and for Houma, will be received and transported through, via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, at through steamboat rates.

All outward freight payable at the time of shipment and all inward freight on delivery.

G. W. R. BAYLEY, dec4 Superintendent.

Memphis and Charleston Railroad and Connections.

FAST FREIGHT LINE.

BETWEEN NEW ORLEANS AND

GRAND JUNCTION,	MACON,
NASHVILLE,	LYNCHBURG,
CHATTANOOGA,	PETERSBURG,
ATLANTA,	NORFOLK,
ROME,	RICHMOND,
AUGUSTA,	BALTIMORE,
CHARLESTON,	PHILADELPHIA,
	NEW YORK,

And all intermediate points on the line.

Through Bills of Lading given to all points.

All claims for loss, damage or overcharges settled promptly at point of delivery.

Shippers pay no Insurance, Drayage, Forwarding Commissions.

Rates always Low as the Lowest.

For further information apply at the TICKET OFFICE, UNDER THE CITY HOTEL; or address Box 2934 N. O. Postoffice.

D. H. FEGHE, General Southern Agent
aug16 tf Memphis and Charleston Railroad

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

Office, No. 72 Camp street, Corner of Natchez street.

SIXTEENTH YEAR.

Premiums received during the year ending December 31, 1867..................$[illegible] 75
Losses, taxes, expenses, re-insurance, etc., paid during same period..........$217,740 00
Assets on the 31st December, 1867........$[illegible] 00

This Company continues to insure against the perils of the Seas, Rivers, and loss or damage by Fire, at the current rates of premium.

ALFRED MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	R. E. Conveaux,
A. Moulton,	Wm. Chambers,	A. H. May,
S. P. Ethell,	John F. Moore,	Robert Hare,
Wm. M. Perkins,	J. R. Isenboar,	John G. Rogers.

feb21 1ima. eod

Richards' Cape Lime,

MANUFACTURED AT HIS MARBLE QUA

NONE other has a right to use or adopt this trade mark—a special quality of Lime well known and appreciated for the last sixteen years for masonry, sugar-making and other manufacturing purposes—is being constantly received fresh from the kilns and for sale at the marble yard, 167 Customhouse street, between Dauphine and Burgundy streets. NEWTON RICHARDS oct3 3m

Dr. C. Blancke,

416 & 418....St. Charles St.....416 & 41

GREAT REVOLUTION IN DENTISTRY.

ALUMINIUM! ALUMINIUM

THE LATEST DISCOVERY OF THE AGE!

GREAT SUCCESS!

DR. C. BLANCKE begs leave to inform his friends and the public generally that he will furnish Artificial Teeth, set in this newly discovered metal, executed in the most skillful and elaborate manner. The Aluminium Sets are far superior to those of Gold or Silver for comfort and durability, being much lighter, cheaper, and not susceptible of being impaired by acids. mh28—1y

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Fenelon Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Cotton Presses, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Howell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works, and every description of Machinery for the South. sept16 1y LEEDS & CO

J. A. CASADAVANT,
SURGEON DENTIST,

NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS,

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English. sept 1 tf

LUMBER! LUMBER!

GEORGE MERZ,

Planing Mill and Lumber Yard, Corner Toulouse and Robertson Streets, (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material are offered to the trade at the lowest prices. Shipments particularly attended to. fyd1 ly

Rich Marriage Gifts.

THE RICHEST GIFT which a Young Man can present to his Bride, is a sound constitution and a pure heart. Essays on these subjects, with the humane views of benevolent Physicians, sent in sealed letter envelopes, free of charge. Address, HOWARD ASSOCIATION Box P Philadelphia, Pa. sept24 3m

Removal.

OFFICE of Commissioners of the BANK OF LOUISIANA, removed to 185 Gravier street. April2 1m Rew.

Havana Cigars—Havana Cigars!

A NEW AND VERY LARGE STOCK OF IMPORTED CIGARS of different sizes and brands, such as PARTAGAS, CABANAS, LA CORONA, M. UPMANN, WALTER SCOTT, PERFECTION, etc., etc. For sale at very moderate prices by JAYME MAGI, No. 72 Common street, nov18 3m between Magazine and Tchoupitoulas.